

Une plainte déposée contre les auteurs de dépôts sauvages

Au bout de la rue du Fort, en empruntant le pont qui enjambe l'autoroute, le petit chemin pavé plonge vers les champs... et une décharge à ciel ouvert. Une partie des dépôts sauvages a pris feu le 23 mai. Le nouveau maire, Ludovic Proisy, a décidé de durcir le ton en ce début de mandat.

PAR CARINE BAUSIÈRE (AVEC V. L.)
villeneuve@lavoixdunord.fr

VENDEVILLE. À moins de cent mètres du lotissement en construction, des résidus d'élagage traînent au bord du chemin. Une carcasse de voiture blanche a dévalé la pente du talus. De l'autre côté du pont, en approchant des bassins qui servent à débarrasser les eaux pluviales de l'autoroute des résidus d'hydrocarbures et de caoutchouc de pneus qui ne doivent en aucun cas polluer la nappe phréatique, le spectacle dépasse l'imaginaire.

Des chenilles d'engin de chantier abandonnées lors de l'hiver 2018-2019 attendent toujours leur enlèvement à côté d'une cabine de douche. L'entrée de la station de traitement des eaux pluviales est inaccessible. Des immenses résidus de travaux divers et sacs-poubelles, s'ajoutent aux plots de béton.

PREUVE PAR L'IMAGE

Un peu plus loin, au niveau du carrefour, un tas de matériaux barrait le chemin. Bien visible du pont, il formait un monticule de plus de trois mètres de haut, de cinq ou six mètres de base. Le 23 mai, dans l'après-midi, il a pris feu pour une raison indé-

minée. Les flammes ont commencé à gagner le champ de lin voisin sur une belle profondeur. Les sapeurs-pompiers de Lesquin sont intervenus pour éteindre l'incendie. Ils ont également prévenu la tour de contrôle de l'aéroport mais, l'activité étant extrêmement réduite, aucun avion n'était en approche à ce moment-là.

“ Des chenilles d'engin de chantier abandonnées lors de l'hiver 2018-2019 attendent toujours leur enlèvement à côté d'une cabine de douche.

On l'aura compris, le spot est assez prisé des amateurs de dépôts sauvages, notamment des artisans professionnels qui évitent de payer la déchetterie. Ludovic Proisy, le maire, a donc décidé de taper du poing sur la table en ce début de mandat. Il y a quelques jours, des caméras ont filmé un ballet de voitures à remorques qui se sont faufilees dans le petit chemin. « Grâce aux images, nous avons pu prouver que le contenu des remorques était le même que ce qui a été retrouvé dans la nature, explique-t-il. Nous avons déposé une première plainte, deux autres sont



Des chenilles d'engin de chantier ont été déposées il y a plus d'un an.

en attente. »

Des prestataires ont également été consultés pour valider l'installation d'une barrière. « Elle devrait arriver dans les prochaines semaines, assure M. Proisy. Et si ça ne suffit pas à mettre un terme à cette mauvaise habitude, nous placerons durablement des caméras. » ■

Il n'est plus possible d'accéder aux installations de la station de traitement des eaux pluviales de l'autoroute en cas de pollution importante. Le tas de détritus a pris feu le 23 mai, à proximité immédiate de l'aéroport (ci-dessous).



Le maire de Cappelle-en-Pévèle scandalisé par un dépôt sauvage en plein champ



Bernard Chocraux est scandalisé par ce dépôt sauvage d'encombrants, à la lisière des hameaux d'Huquinvillie et d'Hautefois.

CAPPELLE-EN-PÉVÈLE. Pots de peintures, vieilles fenêtres, rehausseur de voiture éventré, friteuse HS et même chutes de matériaux d'isolation... C'est l'agriculteur qui exploite ce champ chemin Tinchon qui a donné l'alerte, samedi : un tas d'ordures jonche son « dépôt à betteraves », cette extrémité de champ où il charge sa production.

Au milieu des gravats, une facture a permis de remonter jusqu'aux propriétaires des déchets. « Ils ont confirmé avoir fait appel à un professionnel à qui ils avaient loué une benne et payé pour son enlèvement », décrypte Bernard Chocraux, le maire de Cappelle-en-Pévèle, scandalisé par ce dépôt sauvage en pleine nature... à 3 km à vol d'oiseau de la déchetterie de Genech. Une déchetterie qui a d'ailleurs rouvert depuis plusieurs semaines...

UNE PLAINTE BIENTÔT DÉPOSÉE AUPRÈS DE LA GENDARMERIE

Selon l' élu, ces propriétaires semblent de bonne foi puisqu'ils avaient même averti

leur mairie de la présence de cette benne. « J'ai déjà signalé ce dépôt d'ordures à la DREAL (NDLR : l'organisme d'État chargé de la police de l'environnement) et vais porter plainte auprès de la gendarmerie de Pont-à-Marcq », prévient celui qui est aussi vice-président à l'Environnement à la Pévèle-Carembault. Selon lui, le responsable de ces quelque 12 m³ de déchets encourt des poursuites et une amende.

De son côté, le professionnel qui a installé la benne chez les particuliers pévélois et se targue de « 25 ans d'expérience » sur un site de petites annonces gratuites, évoque un aléa technique : « Une soudure a lâché sur la benne pendant le trajet. Je préfère déposer un peu de déchets au bord de la route plutôt que d'avoir un mort sur la conscience », plaide Pascal Bosze, gérant de DCE Démolition, à Roubaix. Il a déjà ramené une benne près du dépôt sauvage ce lundi matin. Et a promis de rembarquer tous ses déchets « avant la fin de la semaine ». ■ MARIE VANDEKERKHOVE